



## N°2 / 8 avril 2024

Dicton de la semaine: Avril fait la fleur, mai en a l'honneur

### L'Essentiel

Informations réglementaires	PAC, Restructuration du vignoble
Météo	Températures printanières voire estivales, dégradation pluvio-orageuse annoncée pour ce week-end. Pas de risque de gelées matinales sur les 7 prochains jours.
Phénologie	Pousse très active sur terroirs précoces, drainés et bien exposés.
Mildiou	Intervention à prévoir au plus près des prochaines pluies annoncées sur parcelle au stade de sensibilité.
Vers de Grappe	Installation des pièges Eudemis.
BSV Vigne Nord Aquitaine	BSV N-A - Vigne Nord Aquitaine N°1 du premier avril 2025. Vous pouvez le retrouver sur le site : <a href="http://Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)">Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)</a>
La plante de la semaine	La prêle

### Aides

#### 🔗 Déclaration PAC 2023 : du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai 2024

La procédure de télédéclaration 2024 ouvrira le 1<sup>er</sup> avril. Les aides PAC peuvent bénéficier à un plus grand nombre d'exploitations viticoles en valorisant les pratiques agricoles, les certifications (HVE et BIO) et la biodiversité.

Votre exploitation fait déjà une déclaration PAC ou pas, vous avez besoin d'information et/ou d'un accompagnement personnalisé :

Contactez Julie BARRAGUÉ : 06 62 49 05 29 // [j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com](mailto:j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com)

🌀 **Restructuration du vignoble :**

La télédéclaration pour les demandes d'aide à la restructuration 2023/2024 est à faire avant le 30 avril 2023 à midi.

## La Météo

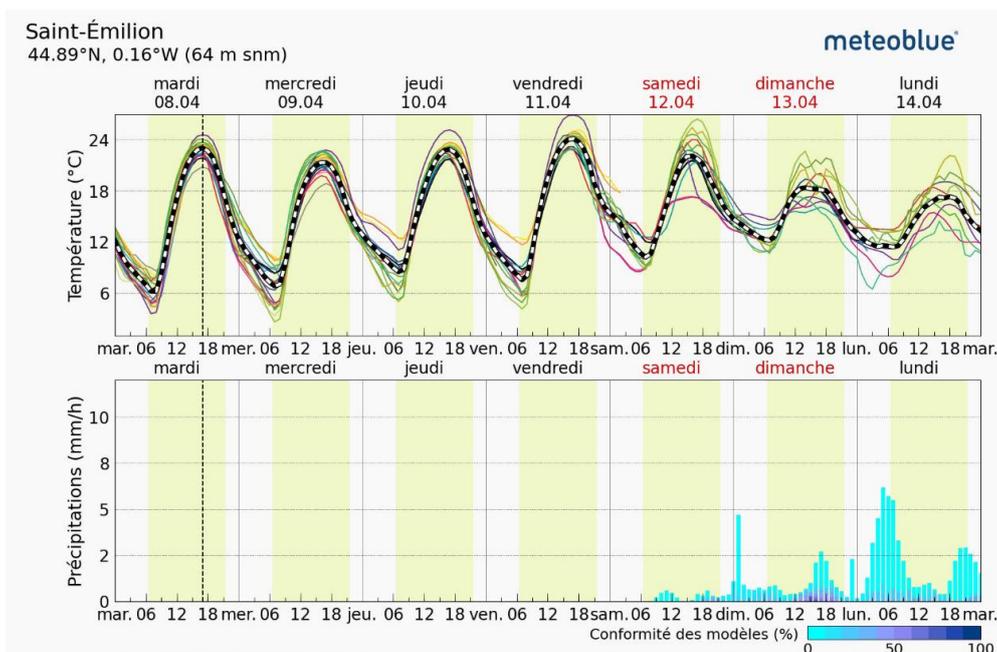
### Bilan des 7 derniers jours :

Date	St Pierre de Mons		Saillans		Puisseguin		Libourne		St Emilion Village		Néac		St Magne de Castillon	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 1 avril 2025	14,01	0	14,2	0	13,87	0	13,76	0	14,29	0	13,58	0	14,58	0
mercredi 2 avril 2025	11,79	1,46	11,3	8,35	11,2	10,22	11,52	6,1	11,01	10,3	11,18	12,1	11,31	14,6
jeudi 3 avril 2025	12,55	3,68	12,76	3,56	12,67	3,75	12,96	4,32	12,64	4,26	12,78	3,81	12,79	4,83
vendredi 4 avril 2025	12,5	0	14,47	0	14,5	0	14,31	0	14,48	0	14,41	0	14,65	0
samedi 5 avril 2025	15,48	0	16,16	0	16,24	0	16,19	0	16,28	0	15,97	0	15,54	0
dimanche 6 avril 2025	14,43	0	15,12	0	15,05	0	15,1	0	14,69	0	15	0	14,98	0
lundi 7 avril 2025	14,54	0	14,72	0	14,15	0	14,83	0	14,37	0	14,45	0	14,07	0
<b>Cumul de pluie des 7 derniers jours</b>		<b>5,14</b>		<b>11,91</b>		<b>13,97</b>		<b>10,42</b>		<b>14,6</b>		<b>15,9</b>		<b>19,4</b>

Un épisode orageux a traversé notre secteur en milieu de semaine dernière, apportant des cumuls de pluies très différents d'un secteur à l'autre et rafraichissant bien l'atmosphère. Les températures sont bien remontées par la suite, même si les matins restent encore frais.

### Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

Une dégradation orageuse est prévue pour ce week-end avec un temps qui restera perturbé et peut-être pluvieux par la suite.



## Le Calendrier Lunaire

**Nœud descendant :** La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

**Apogée lunaire :** au moment où la lune passe à l'apogée, son attraction est amoindrie.

**La lune descendante :** c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

**Jours Racines :** Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

**Jours Fleurs :** Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

**Jours fruits :** Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

	Mercredi 9 avril	Jeudi 10 avril	Vendredi 11 avril	Samedi 12 avril	Dimanche 13 avril	Lundi 14 avril	Mardi 15 avril
Phase de lune	 Lune descendante	NŒUD DESCENDANT	 Lune descendante	 Lune descendante	 Pleine lune	APOGEE LUNAIRE	 Lune descendante
Influence	 Fruit	 Fruit/Racine	 Racine	 Racine	 Racine	 Racine/ Fleur	 Fleur

## Phénologie – Etat du vignoble

			
Stade C/5 Pointe verte	Stade D/06 Éclatement du bourgeon	Stade E/09 1 à 2 feuilles étalées	Stade F/12 3 à 4 feuilles étalées
Blancs			
		Merlot noir	
		Cabernet Franc	
Cabernet sauvignon			

Les stades phénologiques évoluent rapidement avec les conditions climatiques actuelles, chaleur et ensoleillement maximum, attention à bien surveiller l'avancement de vos parcelles pour la réalisation des travaux en vert, nettoyage des sols, maîtrise de l'enherbement et déclenchement des premiers traitements.

### Etat du vignoble

La pousse est active au niveau de l'enherbement et des bourgeons.

#### ☞ Travaux au vignoble :

Les opérations de pliage sont en cours sur les parcelles tardives.

Le carassonnage, le broyage des sarments, la tonte et l'entretien des sols sont toujours en cours.

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème en début de saison.

#### ✓ Gestion des engrais verts :

De nombreuses parcelles semées sont en fleur (Féverolles), il est important de les détruire par mulchs, tontes, travail du sol, **avant la montée à graine** afin de limiter un re-semis non souhaité.

#### ✓ Erinose:

Les symptômes d'erinose commencent à être visibles, mais restent sans gravité pour la plante.



## Les maladies

### Bonnes pratiques de pulvérisation

#### Le réglage d'un pulvérisateur : Mon Réglage Pulvé

Avant le début de la campagne de traitements phytosanitaires, c'est le bon moment pour effectuer un réglage fonctionnel de votre pulvérisateur. Pour rappel, ce réglage vous permet de vérifier la qualité de l'application et il est donc différent et complémentaire du contrôle obligatoire.

Dans le cadre du Vinopôle, un outil a été développé pour vous aider à régler vous-même votre pulvérisateur.

« Mon Réglage Pulvé est un outil en accès libre et téléchargeable gratuitement sur n'importe quel smartphone depuis cette plateforme. Cet outil est à la fois complet et simple d'utilisation. En regroupant en un même lieu les connaissances nécessaires au réglage d'un pulvérisateur, les données relatives à toutes les buses présentes sur le marché viticole et différents outils permettant de réaliser les calculs couramment réalisés, cet outil ambitionne de simplifier le travail de toutes les personnes effectuant le réglage d'un pulvérisateur. »

[Mon réglage pulvé : la plateforme web dédiée au réglage des pulvérisateurs en viticulture](#)

Lien à suivre : [Réglage pulvé](#)

Méthode CEPP :

2019-057 : Réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en faisant régler son pulvérisateur.

#### Rappel réglementaire

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.

## Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes ».

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
  - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
  - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
  - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **Distances de sécurité au voisinage des lieux d'habitation et lieux accueillant des personnes vulnérables**



**Si l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) prévoit une distance de sécurité : celle-ci prévaut.**

- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
- ✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.

## Excoriose

Actuellement nous n'observons pas de symptômes sur les parcelles de notre réseau.

### 🔗 Rappel de la stratégie

- × **Seuil de décision de traitement : plus de 10 % de ceps touchés par la maladie.**
- × **Conditions de contamination**
  - ✓ -Pluies supérieures à 5 mm
  - ✓ -Températures moyennes journalières supérieures à 10°C
  - ✓ -Durée humectation suffisante (10 heures à 13°C Tmj, 9 heures à 15°C Tmj)

### Stratégie



30 à 40% des bourgeons

Stade 06 "éclatement des bourgeons"



30 à 40% des bourgeons

Stade 09 "2 à 3 feuilles étalées"

<p>1<sup>er</sup> traitement à base de soufre</p>	<p>2<sup>ème</sup> traitement à base de soufre</p>
---	--

### 🔗 Le conseil

Il faut contrôler l'ensemble de vos parcelles et ainsi déterminer si elles devront être protégées, et n'intervenir que si les conditions climatiques sont réunies pour des contaminations.

### 🔗 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place, gestion de la vigueur des parcelles (choix du matériel végétal, fertilisation...) mais également la destruction de l'inoculum (élimination des bois porteurs de symptômes lors de la taille).

Méthode CEPP :

[2021-008](#) : Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

## Mildiou

### 🔗 Le point

Les conditions de contaminations répondent aux critères suivants :

Les conditions de contaminations	Situation actuelle
✓ <b>Œufs de mildiou mûrs</b>	Certains sites en conditions favorables (plus humides) sont mûrs. La maturation sur les derniers sites est en évolution favorable.
✓ <b>Parcelles réceptives à partir du stade E/09, 2 à 3 feuilles étalées</b>	La grande majorité des parcelles a atteint le stade de réceptivité. Les températures chaudes actuelles favorisent une évolution rapide de la végétation.
✓ <b>Pluies provoquant un effet splash (souvent plus de 3 mm)</b>	Un épisode orageux est annoncé pour ce week-end, avec un temps perturbé par la suite, à confirmer.
✓ <b>Températures moyennes journalières supérieures à 11°C</b>	Les températures actuelles sont élevées dans la journée.

## 🔗 Le conseil

- ✓ **Sur les parcelles qui ne sont pas encore réceptives** et ne le seront pas d'ici le début de semaine prochaine, cela concerne encore quelques parcelles tardives. Il n'y a pas d'intervention à prévoir dans ce cas, cette semaine.
- ✓ **Sur les parcelles réceptives** : cela concerne maintenant une majorité des parcelles, attention, certaines parcelles « limite » aujourd'hui seront probablement au stade en fin de semaine avec les chaleurs en cours. **Surveiller l'évolution de la phénologie.**
- ✓

Une dégradation pluvieuse est prévue pour le week-end prochain et devrait se poursuivre une partie de la semaine prochaine. Au vu de l'avancement de la végétation (grappes visibles) et de ce risque pluvieux/orageux (possible cumul important de pluie et effet splash / températures favorables), **une protection doit être en place d'ici la fin de cette semaine. Il faudra renouveler après lessivage – 20 à 25 mm de pluies cumulées et/ou si la pousse est active (organes néoformés non protégés et allongement de la grappe).**

🔗 **Les produits utilisables** : nous consulter si besoin pour ajuster les quantités de produit en début de campagne.

**Attention à l'application à base de spécialité cuprique : il faut que les températures soient supérieures à 10/12°C lors de l'application, en dessous de 10°C le cuivre peut être phytotoxique.**

**Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.42 à 0.56 l/ha, DRE 24 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Effet secondaire Black-Rot.

Ou

**Bouillie Bordelaise RSR Disperss** (sulfate de cuivre) à la dose de 0.75 à 1 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Ou

**Héliocuvivre** (hydroxyde de cuivre) à la dose de **0,375 à 0,5 l/ha**, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Volume de bouillie : ne minimisez pas le volume car à ce stade et sans panneaux récupérateurs au moins 80% de la bouillie est perdue. Prévoir au moins 100L/ha.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :  
SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

#### 🔗 L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).

## Black-Rot

### 🔗 Le point

Les conditions de contaminations	Situation actuelle
✓ <b>Parcelles réceptives à partir du stade D/06, éclatement du bourgeon</b>	La grande majorité des parcelles a atteint le stade de réceptivité. Les températures chaudes actuelles favorisent une évolution rapide de la végétation.
✓ <b>Pluies faibles (inférieures à 1 mm) et durée d'humectation de 6 heures à 90% d'humidité relative</b>	Un épisode orageux est annoncé pour ce week-end, avec un temps perturbé par la suite, à confirmer.
✓ <b>Températures moyennes journalières supérieures à 9°C</b>	Températures actuelles favorables

### 🔗 Le conseil

Démarrage de la protection sur les parcelles les plus avancées dès cette fin de semaine si l'épisode pluvieux-orageux se confirme, il convient alors d'utiliser la synergie entre le cuivre et le soufre.

### 🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

## Oïdium

### 🔗 Le point :

Rappel des conditions favorables pour les contaminations oïdium :

- Températures supérieures à 12°C, avec un optimum entre 20 et 25°C,
- Humidité relative supérieure à 40 % et jusqu'à 100 % pour favoriser la formation des spores,
- Si la pluie et le vent sont nécessaires pour que les spores puissent se disséminer, l'eau libre (fortes pluies) et la lumière intense gênent la germination des spores et le développement du mycélium. L'oïdium est sensible aux UVB.

### 🔗 Rappel de la stratégie

Si les prévisions météo se confirment et qu'on enregistre des pluies le week-end prochain et en début de semaine prochaine et de l'humidité par la suite, les conditions seront alors favorables à des contaminations.

Le stade de sensibilité des bourgeons est atteint pour les parcelles les plus précoces.

### 🔗 Le Conseil :

Sur les parcelles précoces et/ou avec un historique oïdium fort : une application de soufre mouillable est à envisager cette fin de semaine.

Exemple (liste non exhaustive) :

**Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD**  
(ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits, nombre d'applications max : 8)  
**pour une dose de 2 à 3 kg/ha.**

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 et limiter leur utilisation :

SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».

### 🔗 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place, gestion de la vigueur des parcelles (choix du matériel végétal, fertilisation...) mais également la destruction de l'inoculum (élimination des bois porteurs de symptômes).

Méthode CEPP :

[2021-008](#) : Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

## Les Ravageurs

### Vers de grappe

Les pièges sont à installer pour suivre l'évolution de la première génération.

## Mange-Bourgeons

### Escargots / Limaces / Chenilles

Les dégâts de mange-bourgeons sont visibles notamment sur les parcelles habituellement sensibles, certains dégâts d'escargots peuvent être importants.

### 🔗 Le conseil

Sur certains secteurs concernés par des attaques les années précédentes, il convient de surveiller leur présence et d'intervenir si nécessaire (n'hésitez pas à nous contacter pour toute prise de décision).

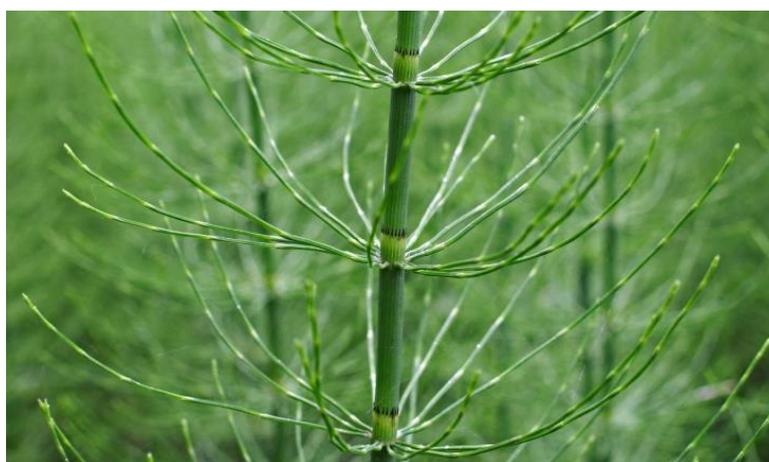


### 🔗 L'alternative

Le ramassage des escargots est une alternative efficace, notamment s'ils ont déjà migré sur les pieds.

## Focus sur une plante bio-indicatrice

### Prêle des champs, Equisetum arvense



Vivace herbacée du groupe des ptéridophytes (cryptogames vasculaires)

#### Description :

Pouvant mesurer de 20 à 50 cm de haut, elle a la particularité de présenter deux types de tiges, stérile et fertile. La tige fertile ressemble plus à un champignon qu'à une plante et apparaît au début du printemps. La tige stérile, verte, apparaît plus tard. Elle est composée d'une tige avec des nœuds comportant des verticilles (apparentées à des feuilles grêles). La prêle possède un rhizome et des racines traçantes très puissantes et très profondes

#### **Biotope primaire:**

Sols des vallées alluviales et des arènes granitiques

#### **Caractère bio-indicateur :**

Présence d'une nappe d'eau en sous-sol, sols déstructurés

#### **En extrait végétal à la vigne :**

Plante très utilisée en viticulture, elle contient beaucoup de **silice** et différents **polyphénols**. Cela fait d'elle un bon anti cryptogame qui agit de façon directe : fongitoxique, anti-germinatif et de façon indirecte : renforce les parois cellulaires et limite la pénétration du mildiou.

S'utilise en décoction à 100g de plante sèche/ha pulvérisée avec la bouillie de traitement

En biodynamie, une **décoction de prêle pulvérisée au sol aux alentours de la pleine lune** ralentit la maturation des œufs de mildiou.

#### **Phytothérapie humaine :**

Les tisanes et décoction de prêle sont un bon reminéralisant, utile lors de fractures ou suite à des hémorragies

#### **Le saviez-vous :**

La prêle est une plante archaïque dont l'apparition sur terre remonte à 250 millions d'année. Ses premières utilisations à des fins médicinales remonteraient au premier siècle après JC. Pline l'Ancien disait alors d'elle « Sa nature est tellement merveilleuse qu'à peine y toucher, c'est assez pour éteindre le sang des patients » et la nommait « Poil de la Terre ».

---

## Accompagnement technique personnalisé

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, Laurence Derc et Thierry Tricot, conseiller-e technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peuvent vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en agriculture biologique et/ou biodynamique.

Laurence Derc – [l.derc@bionouvelleaquitaine.com](mailto:l.derc@bionouvelleaquitaine.com) Tél. 06 38 35 33 17

Thierry Tricot – [t.tricot@bionouvelleaquitaine.com](mailto:t.tricot@bionouvelleaquitaine.com) Tél : 06 11 61 98 42